

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction générale des ressources humaines
Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire
Sous-direction de la gestion des carrières
Bureau des personnels enseignants du second degré hors académie
DGRH B2-4
72 rue Regnault - 75243 PARIS CEDEX 13

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés,

VU l'arrêté ministériel DGRH B2-4 du 7 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2022, pour l'accès au grade de professeur certifié de classe exceptionnelle,

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Les 73 professeurs certifiés hors-classe dont les noms suivent, inscrits au tableau d'avancement établi au titre de l'année 2022, pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle, sont nommés professeurs certifiés de classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2022.

Nom d'usage	Nom patronymique	Prénom	Discipline	Académie
ALLIO-PANNARD	ALLIO	ANNE-MARIE	économie et gestion option comptabilité et finance	29 ^{ème} rectorat
ALPHONSE	ALPHONSE	FRANCK	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
AUBRY	ROUSSI	AGNES	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
AUDOIN	DERAY	MARINE	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
AURAT	AURAT	BRIGITTE	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
BARDIN	BARDIN	JEAN PIERRE	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
BAROUCH	BAROUCH	CAROLE-ANNE	anglais	29 ^{ème} rectorat
BELHADJ	BELHADJ	YOUSSEF	sciences économiques et sociales	29 ^{ème} rectorat
BERNARDEAU	BERNARDEAU	CORINNE	arts plastiques	29 ^{ème} rectorat
BISHOP	BASCOP	VALERIE	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
BLANCO	BLANCO	THIERRY	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
BLUM	BLUM	SERGE	anglais	29 ^{ème} rectorat
BORDE	BORNET	EVELYNE	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
BOTTE	DUBOIS	VERONIQUE	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
BOULOC-ROSSATO	BOULOC	MYRIAM	mathématiques	29 ^{ème} rectorat

BOURGOUIN-MARTY	BOURGOUIN	LUDOVIC	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
BRIGNONE	BRIGNONE	PHILIPPE	économie et gestion option comptabilité et finance	29 ^{ème} rectorat
CARATCHIAN	CARATCHIAN	SERGE	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
CARRO	CARRO	CECILE	sciences de la vie et de la Terre	29 ^{ème} rectorat
CHAUVY	CHAUVY	FREDERIQUE	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
CHIROUDA	CHIROUDA	KAMEL	technologie	29 ^{ème} rectorat
COUVREUX	COUVREUX	CHANTAL	économie et gestion option communication, organisation et GRH	29 ^{ème} rectorat
DAEDEN	PEREIRA	HERMINIA	portugais	29 ^{ème} rectorat
DAHANIA	DAHANIA	SAID	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
DANCKERS	DANCKERS	PIERRE	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
DEBRIS	DEBRIS	JEAN-YVES	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
ESPOSITO	GOUGEAU	FRANCOISE	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
FOL	FOL	MICHEL	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
FORCE	CHAVAROC	ANNE	documentation	29 ^{ème} rectorat
GAKALLA	GAKALLA	JEAN-PIERRE	sciences économiques et sociales	29 ^{ème} rectorat
GATEIN	GATEIN	JEAN JACQUES	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
GAUDUIN	GAUDUIN	SERGE	technologie : construction mécanique	29 ^{ème} rectorat
GAUTIER	VILAIN	VERONIQUE	éducation musicale et chant choral	29 ^{ème} rectorat
GONZALEZ	GONZALEZ	LUC	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
GRAVEREAU	TURBELIER	CAROLE	économie et gestion option comptabilité et finance	29 ^{ème} rectorat
HERBILLON	HERBILLON	DIDIER	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
HERMAS	HERMAS	THIERRY	anglais	29 ^{ème} rectorat
JACQUEMIN	JACQUEMIN	PRISCILLE	anglais	29 ^{ème} rectorat
JOUSSELIN	JOUSSELIN	HELENE	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
JUMELET	TRUPIER	ANNE	documentation	29 ^{ème} rectorat
KAPETANOVIC	KAPETANOVIC	CORINNE	sciences physiques et chimiques	29 ^{ème} rectorat
LARAFI	LARAFI	MUSTAPHA	mathématiques	29 ^{ème} rectorat

LEFLOND	LEFLOND	ERIC	technologie	29 ^{ème} rectorat
LHOMME	LHOMME	MICHEL	philosophie	29 ^{ème} rectorat
LHOMMEDET	LHOMMEDET	CHRISTELE	sciences de la vie et de la Terre	29 ^{ème} rectorat
MAGRET	MAGRET	ERIC	technologie	29 ^{ème} rectorat
MAKOUANGOU	MAKOUANGOU	MEDARD	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
MANSOURI	MANSOURI	CHLOE	sciences physiques et chimiques	29 ^{ème} rectorat
MAROTTE	MAROTTE	MICHELE	lettres modernes	29 ^{ème} rectorat
MARTIN	ALBERT-BRUNET	GHYSLAINE	économie et gestion option marketing	29 ^{ème} rectorat
MOGEON	MOGEON	FRANCOIS	physique - chimie	29 ^{ème} rectorat
MOLLICCHI	MOLLICCHI	THIERRY	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
MOUSSONI	MOUSSONI	PROSPER	physique et électricité appliquée	29 ^{ème} rectorat
MUGNIER	REUIL-BAUDARD	DOMINIQUE	sciences physiques et chimiques	29 ^{ème} rectorat
NIANGUI	NIANGUI	JEAN	technologie : gestion	29 ^{ème} rectorat
OLIVES	OLIVES	JEAN-MICHEL	philosophie	29 ^{ème} rectorat
OUMGHAR	OUMGHAR	AHMED	sciences physiques et chimiques	29 ^{ème} rectorat
PLANES-LOSTAN	PLANES	VERONIQUE	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
POIRIER	POIRIER	HERVE	mathématiques	29 ^{ème} rectorat
POMES	POMES	JEROME	sciences physiques et chimiques	29 ^{ème} rectorat
PROTIN	PROTIN	SIMON	technologie	29 ^{ème} rectorat
RAJON	RAJON	PHILIPPE	technologie : construction mécanique	29 ^{ème} rectorat
RICHARD	RICHARD	FREDERIC	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
SCHROETTER	SCHROETTER	PASCAL	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
SMOLUCH	SMOLUCH	JEAN-MICHEL	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
SOULE	SOULE	MARC	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
THIONEL	THIONEL	YANN	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat
TOULEMONT	TOULEMONT	VALERIE	documentation	29 ^{ème} rectorat
TRAORE	HUCK	ELISABETH	sciences économiques et sociales	29 ^{ème} rectorat

TROUILLET	ROGER	FLORENCE	sciences physiques et chimiques	29 ^{ème} rectorat
VEZO	CHAMBELLAND	CAROLE	sciences physiques et chimiques	29 ^{ème} rectorat
WRIGHT	WRIGHT	KATHRYN	anglais	29 ^{ème} rectorat
YOULOU MOUTOMBO	YOULOU MOUTOMBO	MIRIAM	histoire et géographie	29 ^{ème} rectorat

ARTICLE DEUX : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

ARTICLE TROIS : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE QUATRE : Le présent arrêté est publié sur SIAP (système d'information et d'aide pour les promotions <https://www.education.gouv.fr/resultats-des-operations-de-promotion-des-personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-siap-7592>) et est affiché pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature dans les locaux du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 72 rue Regnault, Paris 13^{ème} (accueil).

Fait à Paris, le 8 juillet 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,
et par délégation,
le chef du bureau des personnels enseignants
du second degré hors académie

Fatima DOUHI

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique ;
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

* 4 mois pour les agents demeurant à l'étranger